

Grotte de Nerbier à Jeurre (Jura)

Récit d'un sauvetage souterrain en 1899

Par François JACQUIER - Spéléo-Club de San-Claudian

Depuis plusieurs décennies, la grotte de Nerbier, captée pour la commune de Jeurre, reçoit périodiquement la visite des spéléos locaux. Si tous ces visiteurs casqués en ont parcouru de fond en comble les moindres boyaux, fissures et siphons, peu se sont penchés sur la présence de l'énigmatique statue de la Vierge qui garde en silence l'entrée de la caverne.

Certes, depuis des temps immémoriaux, d'autres grottes jurassiennes ont été placées sous influence religieuse, citons au hasard la grotte de la Balme d'Épy près de St-Julien, la grotte Ste-Anne à St-Claude et la célèbre grotte de Lourdes pour l'échelon national. Mais à Jeurre, la sobriété de l'aménagement et les ronces envahissantes font exclure l'idée d'un quelconque pèlerinage en ce lieu.

La lecture de la plaque de marbre noir apposée au socle rocheux nous donne un début d'explication :

EN SOUVENIR
DES CINQ CAPTIFS
DE LA GROTTTE DE NERBIER
RETIRES VIVANTS
LE JOUR DES MORTS
31 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE
MDCCCXCIX

L'usage des chiffres romains n'étant pas d'un emploi courant, rappelons que MIXCCCXCIX se traduit plus simplement par 1899. Nous sommes donc bien en présence d'un ex-voto plus que centenaire.

La tradition spéléologique n'ayant pas gardé le souvenir d'un quelconque accident en ce lieu au cours d'une période aussi reculée, une enquête s'avère nécessaire afin d'éclaircir ce mystère.

Comme nous l'avons fait en 1985 lors des recherches historiques sur l'Inaccessible de Vaucluse, nos investigations se portent d'abord sur les Archives Départementales du Jura. Là, nous sommes allés consulter en détail les

différents journaux de cette fin du 19^{ème} siècle susceptibles de relater les faits. Rapidement nos recherches ont été récompensées par la lecture des hebdomadaires et des titres suivants:

- "**L'accident de Jeurre**" de "l'Union Républicaine" du 3 et 8 novembre 1899

- "**Cinq ouvriers bloqués dans une grotte**" de "l'Union Jurassienne" des 4 et 11 novembre 1899

- "**Emouvants sauvetage**" de "La Croix du Jura" du 12/11/1899

Par la suite, Jean-Claude Frachon, féru bibliographe, nous fit parvenir deux documents recelant quelques détails précieux. Le premier texte est emprunté à "Spélunca" N°:17/20 de 1899. L'article : "**L'ensevelissement de la grotte de Jeurre**" est signé de E.A. Martel. Le second document est tiré des "Annales des Mines" de 1900 "**Note sur le sauvetage de cinq ouvriers enfermés dans une grotte naturelle à Jeurre**". L'Ingénieur en chef des Mines de l'époque, M.Nentien, y relate les opérations de sauvetage avec un souci du détail inouï. Ce texte, vieux de plus d'un siècle, est d'une telle fraîcheur que nous avons choisi de le reproduire en intégralité dans la seconde partie de cet article.

Si monsieur Nentien est très loquace sur la phase purement technique du sauvetage, les détails circonstanciés de l'accident nous sont plus particulièrement communiqués dans le document de Martel et dans les trois articles de journaux. La transcription intégrale de ces différents textes serait longue et fastidieuse et nous avons donc préféré en faire une synthèse narrative résumant les faits dans leur contexte.

▪ Récit circonstancier

En ces dernières années du 19^{ème} siècle, l'alimentation en eau potable est l'un des principaux soucis pour les municipalités de la basse vallée de la Bienne. A Jeurre, confluent de la Bienne et de l'Héria, l'eau ne manque pas, mais, à ces deux torrents de montagne capricieux, on préférerait l'onde limpide et glacée qui s'écoule en permanence de la grotte de Nerbier. Pourtant, la réalisation d'un tel captage mettrait à rude épreuve les finances de la commune. En effet, en marge du kilomètre de canalisation qui sépare la grotte du village, il faut aussi réaliser un barrage à cent





cinquante mètres sous terre afin d'assurer un débit suffisant et permanent.

Toutefois, le projet pourra se concrétiser avec la proposition du châtelain de Jeurre, monsieur Marcel Monnier. Celui-ci s'engage à financer les travaux souterrains, barrage et pose de la conduite jusqu'à la sortie de la grotte, si la municipalité prend à sa charge la canalisation extérieure.

Après cet accord inespéré, les travaux peuvent commencer. Et c'est ainsi qu'à la fin du mois d'octobre 1899 une équipe de cinq terrassiers italiens, commanditée par le châtelain, s'engage chaque jour dans la grotte. L'avance des travaux va bon train, il faut absolument mettre à profit la sécheresse automnale pour terminer l'ouvrage. L'arrivée des pluies gonflera le ruisseau souterrain et rendra impossible l'accès au chantier.

Le lundi 30 octobre au soir, les craintes se concrétisent avec l'apparition des premières gouttes de pluie. L'averse durera toute la nuit et une partie de la matinée du mardi. Par prudence, les travaux sont momentanément abandonnés. Vers dix heures du matin la pluie cesse enfin, mais le ciel reste menaçant. Devant cette amélioration, un conciliabule s'engage entre les ouvriers. Le lendemain, jour de la Toussaint, étant chômeur, la perte d'une demi-journée supplémentaire n'est guère envisageable

et finalement la reprise des travaux est décidée pour le début de l'après-midi.

Après un bref repas, le groupe se remet en route. Ce jour là monsieur Monnier, le maître d'œuvre, est provisoirement absent mais Mme Silvy, la sœur du châtelain, voyant les ouvriers se diriger vers la grotte, les invite vivement à plus de prudence. D'autres habitants du village se joignent d'ailleurs à elle en évoquant les montées brutales des eaux souterraines. Les cinq piémontais, n'écoutant que leur devoir, ignorent ces avertissements et pénètrent dans la grotte vers treize heures.

Le ruisseau souterrain est à peine plus important que la veille. La pluie ayant cessé à l'extérieur, il n'y a donc plus lieu de s'inquiéter et la pose de la canalisation peut donc reprendre (l'avenir nous montrera que cette conclusion hâtive faillit être fatale à toute l'équipe. En effet, les travailleurs ont tout simplement oublié que les crues souterraines n'arrivent pas instantanément après la pluie, mais interviennent souvent avec un décalage de quelques heures.) Entre-temps, le châtelain rentre chez lui et l'on s'empresse de lui faire part de l'inquiétude générale. Sans hésiter, monsieur Monnier, conscient de la situation, dépêche un de ses jeunes domestiques sur le chantier avec l'ordre exprès de faire ressortir tout le monde. L'adolescent se met aussitôt en route pour la grotte. A mi chemin, il croise le plus jeune des ouvriers italiens, un apprenti maçon, qui retourne au village. Malgré la barrière de la langue, celui-ci lui fait comprendre que les autres l'ont envoyé chercher un sac de chaux au château. Chacun reprend son chemin et, vers quinze heures, le domestique allume sa lanterne et pénètre finalement dans la grotte. Du fait des boyaux étroits et tortueux qui ralentissent sa progression, il mettra environ vingt minutes avant d'apercevoir les lieux du chantier. Des palabres s'engagent aussitôt pour convaincre le groupe de ressortir sur le champ. Mais le mortier gâché ne peut pas attendre et les quatre ouvriers ont bien l'intention de terminer leurs auges avant de quitter le chantier. Un bon quart d'heure plus tard, après avoir nettoyé les outils, la troupe se dirige enfin vers la sortie. Hélas, après quelques dizaines de mètres, la stupeur s'abat sur le groupe. L'eau, silencieusement mais sûrement, a complètement noyé la galerie d'accès. Toute retraite est désormais coupée, le piège s'est refermé derrière eux...

Pendant ce temps, son sac de chaux sur le dos, le jeune apprenti italien revient vers la grotte. Au premier coude de la galerie, la sinistre vérité lui fait dresser les cheveux sur la tête. Là aussi, l'eau noire vient calmement clapoter contre la voûte. Des vestes et des effets personnels sont encore sagement posés à proximité de l'entrée et leur présence ne laisse aucun doute sur la situation de leurs propriétaires. Tous sont irrémédiablement prisonniers ou noyés dans la caverne, seule la corvée de chaux lui a évité de partager cette situation. Pire encore, le jeune domestique qui venait transmettre l'ordre de repli se trouve désormais, par ironie du sort, prisonnier à sa place. Après quelques vains appels, il ne peut que mesurer son impuissance face à la situation et se résigne finalement à aller chercher du secours au village.

En le voyant arriver suant et soufflant, le châtelain comprend sur le champ qu'un événement grave vient de se produire. Les paroles hachées et l'état d'affolement du jeune italien lui confirment vite ses craintes. Plus par geste que par la parole, le Piémontais explique la situation aux villageois qui accourent de toutes parts. Quelques

hommes font un aller retour rapide jusqu'à la grotte, mais leur témoignage ne fera que confirmer le récit du jeune apprenti.

Tout le village est en émoi et une cellule de crise s'organise autour du châtelain et de monsieur Lançon, maire de Jeurre. Dans un premier temps on réquisitionne la pompe à bras de monsieur Léopold Besson qui est rapidement acheminée puis mise en oeuvre à l'orifice de la grotte. Des équipes de deux hommes se relaient toutes les cinq minutes au pompage tandis que d'autres creusent une tranchée rudimentaire pour abaisser le seuil du plan d'eau siphonnant.

En début de soirée, voyant que les seules ressources du village ne suffiront pas, le maire décide de se rendre à St-Claude pour demander l'aide de la sous-préfecture. Aussitôt avisé, M. Noël, le Sous-Préfet, fait d'abord appel à la compagnie de Sapeurs Pompiers de St-Claude puis télégraphie à la Préfecture de Lons-le-Saunier. L'alerte est générale, désormais les autorités vont mettre tous les moyens en oeuvre pour sauver les cinq ouvriers. Ce type de sauvetage ne connaît pas de précédent et son caractère souterrain fait penser aux interventions en milieu minier. C'est donc tout naturellement que l'on sollicite le concours du "Service des Mines" de Chalon sur Saône.

Mais, laissons ici la parole à Monsieur Nentien pour nous faire vivre la suite...

▪ Note sur le sauvetage de 5 ouvriers enfermés dans une grotte naturelle à Jeurre (Jura)

Par M. NENTIEN, ingénieur en chef des Mines

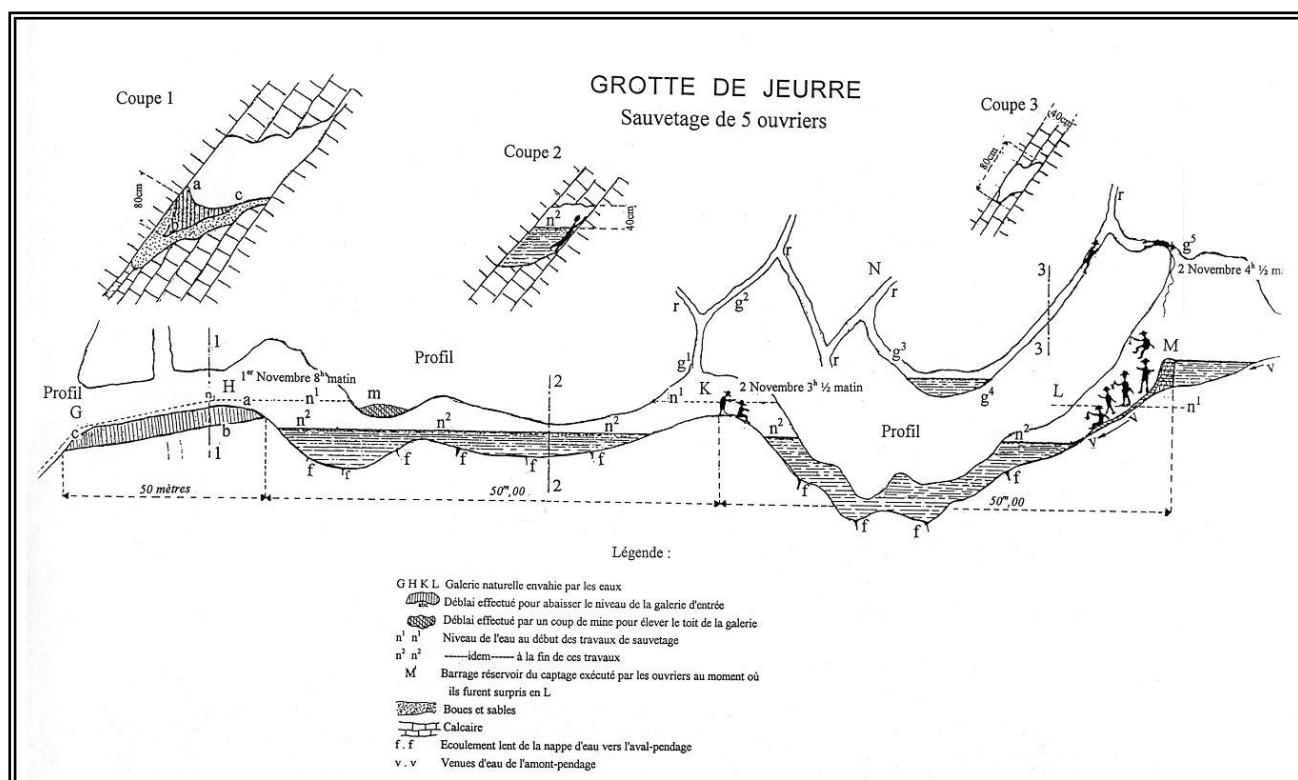
Le Service des Mines a été appelé par les autorités locales à procéder, au début de novembre dernier, au sauvetage de cinq ouvriers enfermés dans une grotte naturelle à Jeurre (Jura), par suite d'une invasion d'eaux. Ce sauvetage, qui a réussi de la façon la plus heureuse, a présenté des circonstances assez particulières pour qu'il ait paru intéressant d'en donner ici une relation succincte.

Sur la rive droite de la Bienne, à

Jeurre, près de Saint-Claude, s'ouvre à flanc de coteau, dans des calcaires probablement hauteriviens, redressés à 45°, la grotte du Nerbier, réputée par ses dimensions et son pittoresque parmi les nombreuses grottes du Jura. Cette grotte se compose essentiellement d'une galerie de hauteur variable qui suit en direction un banc de calcaire carié, de 3 à 5 mètres d'épaisseur, intercalé entre des calcaires beaucoup plus compacts, et dans

lequel la circulation des eaux souterraines a déterminé la formation d'un système complexe de boyaux, tel que le représente la Pl. VIII. Ainsi qu'on le voit sur cette même planche, la galerie présente un profil longitudinal assez accidenté, comprenant, notamment dans les 70 derniers mètres, deux fonds de bateau séparés par un dôme ou selle intermédiaire K.

Le 31 octobre dernier, cinq ouvriers étaient occupés à des



travaux de captage d'eau consistant dans la construction d'un barrage-réservoir situé à environ 150 mètres de l'orifice de la grotte, et d'où devait partir une canalisation en fonte destinée à l'adduction des eaux dans le village de Jeurre. Les tuyaux destinés à cette canalisation étaient déjà à pied d'œuvre et le barrage presque terminé, lorsque survint la crue qui devait emprisonner les travailleurs.

Il avait plu abondamment depuis quelques jours, et il en résultait, comme d'habitude en pareil cas, des venues d'eau dans la galerie. Les ouvriers avaient été prévenus par les gens du pays du danger qu'ils couraient en continuant à travailler dans ces conditions. Il était en effet de notoriété publique à Jeurre que, pendant les périodes pluvieuses, la galerie donnant accès à cette grotte se remplissait d'eau dans la seconde moitié de son parcours et ne se vidait ensuite naturellement qu'à la longue et seulement avec le retour du beau temps. Bien qu'ils fussent au courant de ces faits, les ouvriers n'en avaient pas moins persisté à travailler malgré la pluie, désireux qu'ils étaient de terminer le barrage le soir même, afin de pouvoir chômer le lendemain, qui était jour de fête.

Ils avaient donc repris leur travail depuis une heure et demie de l'après-midi, sans s'inquiéter des venues d'eau qui devenaient plus abondantes, lorsque, vers trois heures et demie, un aide qui les approvisionnait, à son retour de Jeurre où il était allé chercher un sac de ciment, s'aperçut que l'eau avait monté et obstruait la seconde moitié, KL, de la galerie, disposée en forme de siphon renversé, comme l'indique la coupe longitudinale de la Pl. VIII. Il lui était dès lors impossible de passer et même d'avertir les cinq hommes du fond, qui, occupés à leur travail et distraits du danger qui les menaçait par le bruit que formait l'eau de la source tombant en cascade le long du barrage, ne s'étaient aperçus de rien (*)¹. Dans

¹ (*) Interrogés sur ce point, ces hommes ont déclaré après coup qu'ils avaient été induits en erreur par ce fait que les afflux d'eau qui, en pareil cas, venaient ordinairement du fond de la grotte et ne

l'impuissance où il était de porter secours à ses camarades, cet homme revint en toute hâte et donna l'alarme. C'est alors que le maire de Jeurre, s'étant rendu compte de la difficulté du sauvetage, demanda du secours au sous-préfet de Saint-Claude, auprès duquel il se rendit ensuite en personne. Pendant ce temps les habitants de Jeurre, faute de mieux, avaient commencé à déblayer le sol de la galerie d'entrée GH, constituée par du gravier et de la terre sableuse, pour faciliter l'écoulement de l'eau qui se déversait abondamment par là. Mais peu nombreux, fatigués et n'ayant qu'une confiance très limitée dans l'efficacité de ce procédé, ils avaient abandonné le travail au moment où nous arrivâmes sur les lieux avec M. l'Ingénieur Bailly. Après que nous nous fûmes rendu compte de l'impossibilité matérielle, soit de parvenir immédiatement jusqu'aux ouvriers, soit tout au moins de communiquer avec eux, la galerie d'accès à la grotte étant noyée jusqu'à la voûte sur une longueur que les gens du pays estimaient être d'au moins une centaine de mètres, et la venue d'eau si abondante que toute tentative d'épuisement par pompes ou par siphon eût été illusoire, nous donnâmes l'ordre de reprendre le déblaiement de la galerie d'entrée GH et d'abaisser ainsi, autant qu'on le pourrait, le seuil de ce déversoir naturel.

Ce travail conduit sur toute la longueur GH par des équipes d'une quarantaine d'hommes qui se relayaient de temps en temps, fut poursuivi sans interruption jusqu'au moment où, par suite des circonstances que nous allons rapporter, il devint inutile de le continuer. Le plan d'eau dans la galerie HKL fut, par ce procédé élémentaire, -- encore qu'assez pénible, car les ouvriers devaient travailler en permanence ayant de l'eau jusqu'aux genoux,-- abaissé de 0m,60 environ, de telle façon qu'il affleurerait sensiblement à une saillie de la voûte m, à laquelle on put

pouvaient, par suite, passer inaperçus, s'étaient au contraire surtout produits cette fois par une fissure du rocher qui existe en arrière, au débouché de la galerie, ce dont ils ne se sont aperçus que lorsqu'il était trop tard pour fuir.

accéder, non sans quelque difficulté, et que l'on fit sauter à la mine.

En même temps les pompes d'épuisement à grand débit existant dans la région étaient demandées par télégraphe, ces pompes devant, dans notre esprit, nous permettre, le cas échéant, de vider à la fin de l'opération, et lorsque la venue d'eau aurait diminué, les parties de la galerie formant cuvette, qu'on nous disait exister dans son dernier tiers, en KL. Il fallait pour cela une longueur de tuyaux d'aspiration considérable, car il eût été impossible, vu l'exigüité de la galerie en certains points, d'y faire entrer une pompe tant soit peu encombrante. Tout ce matériel nous fut expédié de Saint-Claude et des environs, en très grande diligence (*)².

Malgré l'abaissement du plan d'eau par approfondissement de la sole de la galerie GH, il devenait manifeste que nous n'aboutirions pas en temps utile par ce seul procédé; car, d'une part, cet approfondissement avait une limite déterminée par la rencontre de la roche solide qu'il eût fallu miner, et, d'autre part, il devenait de plus en plus pénible, à cause de l'encombrement produit par les déblais que, dans l'impossibilité matérielle où l'on était de les transporter rapidement à l'extérieur de la galerie, il avait fallu se résoudre à rejeter sur le côté, et qui retombaient en partie dans l'eau. D'ailleurs des jaugeages faits en aval de l'orifice de sortie de la galerie, à huit heures du matin et à midi, n'accusaient pas la moindre diminution dans la venue d'eau. D'un autre côté, le temps se faisait menaçant, et il apparaissait comme certain -- ce qui eut lieu d'ailleurs -- qu'une abondante pluie, annoncée par un vent du sud violent, surviendrait dans les vingt-quatre heures, au plus tard, rendant vains

²(*) Préalablement à notre arrivée, le maire de Jeurre avait mandé de Lyon une équipe de scaphandriers, qui arrivèrent avec leur attirail en gare de Jeurre, quelques heures après la délivrance des ouvriers.

Une pompe supplémentaire avait également été demandée à Bourg; elle arriva aussi trop tard pour être utilisée

tous nos efforts. Il fallait donc au plus tôt aviser à un autre moyen.

Vers midi, M. l'Ingénieur Bailly attira notre attention sur l'existence d'une source qu'il avait reconnue dans un pré situé en aval de la grotte, au point où la masse des rochers de l'escarpement calcaire venait s'enfoncer sous la terre végétale. Cette source S était située topographiquement à une cote inférieure d'une trentaine de mètres à celle de l'entrée de la galerie, et géologiquement sur l'aval pendage exact du banc de calcaire carié AB, où était creusée cette dernière. Interrogés, des gens du pays déclarèrent que cette source était intermittente et qu'elle n'apparaissait qu'après les grandes pluies, à peu près dans les mêmes conditions et avec la même durée que la source de la galerie. Cette indication était précieuse, et, s'il était établi qu'une corrélation existait entre les deux sources, il devait être possible, si l'on parvenait à augmenter le débit de la source du pré, de diminuer d'autant celui de la source supérieure. C'était peut-être le salut ; dans tous les cas, il n'y avait pas à hésiter, car nous n'avions pas le choix des moyens.

Une tranchée fut immédiatement attaquée dans le pré sous la source, en vue d'en dégager les abords, d'abaisser l'orifice de sortie et, si possible, d'aller jusqu'au banc de rocher fissuré d'où elle paraissait sourdre. Dès les premiers coups de pioche, la corrélation soupçonnée entre les deux sources apparut nettement. Ce travail fut donc poussé aussi activement que le permettait l'exiguïté de la tranchée. Les jaugeages devinrent bientôt inutiles, car le débit de la source du pré avait fini par être visiblement au moins quadruple de ce qu'il était à l'origine, en même temps que celui de la galerie tombait presque à rien.

Cette opération, en somme bien simple, et d'une exécution infiniment moins laborieuse que ne l'avait été l'approfondissement de la galerie d'accès GH, et que ne le furent ensuite la mise en batterie et la manœuvre de la pompe d'épuisement, a eu une importance capitale sur l'issue du sauvetage.

Vers quatre heures de l'après-midi, la galerie GH ne déversant

plus, une pompe de vidange d'un assez fort débit fut mise en batterie ; elle ne devait plus s'arrêter jusqu'à la fin du sauvetage. La pompe à incendie de Saint-Claude, hissée à grand peine à l'entrée de la galerie, ne put même pas être amorcée, à cause de la longueur et du mauvais état des tuyaux d'aspiration. Il fallut renoncer à l'utiliser. Dans l'ensemble, il ne paraît d'ailleurs pas que la manœuvre de la pompe ait avancé de plus d'une heure le moment où, le niveau s'étant suffisamment abaissé, il devint possible de s'engager, non sans peine, dans le second tiers de la galerie, en HK.

Il était alors trois heures du matin ; les opérations préparatoires étant suffisamment avancées, il y avait lieu de tenter le sauvetage proprement dit.

A part le pompage, qui continuait à occuper sans interruption quatre hommes, toute opération active était devenue inutile ; on se bornait à guetter l'instant où l'abaissement du niveau laisserait dans la section HK un espace libre suffisant pour y pénétrer une lumière à la main.

Ce n'est que vers trois heures du matin que M. l'Ingénieur Bailly, accompagné de quatre hommes de bonne volonté, put parvenir, en se mettant à l'eau jusqu'aux épaules, et en se cramponnant aux parois inclinées, comme la stratification générale à 45° environ, jusqu'en K où le siphon KL, plus profond que le premier et impossible à épuiser de si loin, restait plein et inaccessible, selon toute apparence, pour longtemps.

Or une rumeur assez curieuse s'était répandue. On racontait qu'un homme, d'ailleurs inconnu, habitant Bourg, aurait circulé jusqu'à l'endroit présumé occupé par les victimes, par un autre chemin que la galerie KL inondée. Ce bruit, qui avait des apparences de légende, n'avait rien d'in vraisemblable. L'existence des deux débouchés G et S au jour, en relations réciproques, montrait que le banc calcaire était miné d'une façon multiple et complexe, et une sorte d'amorce de cheminée située en g1, dans le plan de stratification qui renfermait la galerie, et vers le sommet de celle-

ci, pouvait très bien, en se développant dans ce plan, la rencontrer de nouveau plus loin. M. Bailly n'hésita pas à tenter l'exploration de cette cheminée, et son exemple entraîna ceux qui l'avaient accompagné.

M. Bailly s'y engagea vers trois heures et demie ; les hommes le suivaient pour s'échelonner dans ce boyau dont on ignorait la largeur, la longueur, la disposition et la viabilité ; ils traînaient une longue corde pour jalonner leur parcours et pour faciliter les passages dangereux. Au bout d'une dizaine de mètres d'ascension, on aperçut, contre une aspérité des parois, la trace, d'apparence ancienne, d'un soulier ferré. L'indication était précieuse et encourageante. A cette montée succéda une descente abrupte ; mais cette succession de pentes très fortes était plus favorable à une circulation rapide que la disposition en palier, qui obligeait à ramper lentement. Des amorces d'autres cheminées, branchées sur la première, et qu'il fallait explorer, absorbaient un temps précieux. Vers g3, les appels réitérés et périodiques poussés par les sauveteurs eurent enfin un écho ; mais, isolés des hommes restés en K, les sauveteurs, ne pouvant juger de la direction de l'écho, craignaient encore de n'avoir provoqué que la réponse de ces derniers. De nouveaux appels n'eurent d'ailleurs aucun succès. Après avoir franchi en g4 une poche d'eau, qui heureusement n'obstruait pas le passage, la circulation normale continua, et bientôt les appels obtinrent de nouveau des réponses de plus en plus nettes.

Brusquement le boyau débouchait à l'angle du plafond d'une grotte spacieuse éclairée par le reflet de plusieurs lumières masquées par des saillies, et auprès desquelles s'agitaient vivement plusieurs ombres : on était en présence des prisonniers, qui avaient entendus les appels ; mais, hypnotisés vers la direction KL qui, dans leur esprit, était l'unique voie de secours possible, ces hommes ne pouvaient supposer que l'aide viendrait par derrière et par en haut. En se retournant ils reconnurent leur erreur et, par la paroi inclinée et garnie d'aspérité, ils parvinrent sans trop de peine jusqu'à l'entrée du

boyau où, encadrés, guidés et soutenus, ils cheminèrent assez facilement vers la sortie. Il était quatre heures et demie du matin, le 2 novembre. Une demi-heure après, ils parvenaient à la surface, où un médecin leur prodiguait les soins rendus nécessaires par quarante heures de claustration.

Il a été rendu compte en son temps des dévouements auxquels a donné lieu cet émouvant sauvetage,

et nous n'avons pas à y revenir ici ; toutefois, nous sommes heureux de pouvoir, une fois de plus, signaler la brillante conduite de notre collaborateur, M. Bailly, qui, en cette circonstance, s'est tout particulièrement distingué ; en dehors de l'opération finale, qui est son oeuvre personnelle, il nous a assisté de la façon la plus efficace pendant la période de préparation. La population de Jeurre, ainsi que

les pompiers de Saint-Claude et de Dortan, sous l'intelligente conduite de leurs chefs, ont rivalisé de zèle dans les opérations d'épuisement. Enfin M. Coularou, contremaître de l'entreprise Guitton et Cie de Lyon, et ses hommes, ont droit à toute notre reconnaissance pour le concours efficace qu'ils nous ont prêté dans ces circonstances difficiles.



Eusèbe Théophile NENTIEN
Ecole polytechnique (promotion 1878)

▪ En guise de conclusion

Ouf !... Tout est bien qui finit bien. Mais, dans le contexte de l'époque, il est indéniable que ces cinq là reviennent de loin !

Si les victimes ne sont pas des spéléos au sens où nous l'entendons, l'ambiance de ce sauvetage n'est pourtant pas sans rappeler les opérations de secours que nous avons connues ces dernières années; les crues souterraines nous ont habitué à ce type d'atmosphère. Les secours de la Borne aux Cassots, de la grotte des Moulins et de Goumois n'en sont que des "remakes". Tout y est, l'angoisse, la solidarité, l'ingéniosité, le dévouement, les nuits blanches, les pompiers et même les scaphandriers... Décidément, nous n'avons rien inventé.

Il est tout de même étonnant que cette aventure, peu banale en son temps, n'ait pas plus marqué la mémoire spéléologique. Il s'agit pourtant bien de la première opération de secours spéléologique connue en France. Quelques années

auparavant, des faits similaires avaient toutefois fait grand bruit. Du 28 avril au 7 mai 1894, à l'autre bout de l'Europe, dans le sud-est de l'Autriche, la grotte du Lur-Loch avait défrayé la chronique : sept membres de la Société Spéléologique de Styrie s'étaient retrouvés emmurés par suite d'une montée d'eau soudaine. Les opérations de secours avaient duré 9 jours. Après avoir tenté une vaine dérivation de l'arrivée d'eau, on avait fait appel à deux scaphandriers. Ayant franchi la galerie noyée, ceux ci avaient réussi à prendre contact avec les victimes. Ils avaient ensuite guidé des travaux de forage permettant ainsi la libération des prisonniers.

Dans le cas de Jeurre, malgré la fertilité des détails donnés par l'ensemble des documents d'époque, nous ne savons que très peu de choses sur l'identité des cinq rescapés. Un seul nom a réussi à franchir la barrière du temps. Il nous est délivré au travers de l'article de l'Union Jurassienne du 11 novembre 1899. Les détails savoureux qui l'accompagnent nous incitent d'ailleurs à citer l'extrait : "*L'un d'eux, le sieur Bouchardini, habitant St-Claude, père de cinq enfants, a raconté que le temps commençait à leur durer et qu'ils n'avaient plus qu'une chique de tabac et environ 10 centimètres de bougie. Ils ont ajouté qu'ils avaient entendu la cartouche de dynamite partie la veille dans la grotte et qu'elle leur avait donné du courage.*"

Au village de Jeurre, la tradition orale a conservé quelques bribes de cette péripétie. On parle encore du jeune domestique qui, malgré lui, s'était retrouvé prisonnier dans cette caverne hostile. On dit que sa raison aurait été sérieusement ébranlée par les 38 heures de claustration. Ce séjour forcé, au milieu de quatre étrangers affamés baragouinant entre eux, lui aurait ravivé quelques souvenirs d'enfance. Comment ne pas associer cette situation à la chanson du "Petit Navire" où le jeune mousse est désigné par le sort pour être dévoré par ses compagnons d'infortune ? Angoisse...

▪ Bibliographie

- L'Union Républicaine du 3 et 8 novembre 1899
- L'Union Jurassienne des 4 et 11 novembre 1899
- La Croix du Jura du 12 novembre 1899
- E.A Martel, Spélunca" N°:17/20 de 1899 p.73
- M.Nentien, Annales des Mines (1900 ?) p.484 à 492
- R.Le Pennec, Bulletin de l'A.S.S.C N°6-1999 p.19 à 24